



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Unité départementale de l'Aisne

ud-aisne,dreal-hauts-de-  
france@developpement-  
durable.gouv.fr

didier.herbette@developpement-  
durable.gouv.fr

Lille, le 8 septembre 2020

Objet : Information d'avis tacite – Installation de stockage d'explosifs de la société Munitique  
à Margival (02)  
N° d'enregistrement Garance : 2020-4486

Monsieur,

Vous avez saisi le 30 mars 2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en  
objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux  
mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur  
le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de l'Aisne